




Ce document a été numérisé par le CRDP  
d'Alsace pour la Base Nationale des Sujets  
d'Examens de l'enseignement  
professionnel

BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES Maintenance des Produits et Equipements Industriels Session 2011	Epreuve Pratique EP2 -B		
	Réaliser son intervention mécanique (Coef: 4 , durée 4 heures)		

Numéro du candidat :		Date :	Heure début	
			Heure de fin	
Désignation du système support d'évaluation	NEREIDICC	RAVOUX	TRANGERBEUR	
	MULTITEC	GRUPE MOTO-POMPE	PALETTICC	

**FICHE D'EVALUATION**

Actions / Compétences	Résultats attendus:	Positionnement				Barème / pts
		--	-	+	++	
<b>CP2.2 REPARER UN SOUS ENSEMBLE, UN COMPOSANT DEPOSE.</b>		0%	33%	66%	100%	
Vérifier le bon état et la conformité des matériels rassemblés selon le dossier de préparation	Les outillages, les consommables, les moyens de manutention, le sous ensemble ou le composant sont rassemblés et vérifiés. Tout défaut d'approvisionnement ou d'indisponibilité est signalé.					2
Démonter le sous ensemble, le composant afin d'accéder à l'élément à remplacer : - manutentionner, caler, - désolidariser, - inspecter, nettoyer, ranger.	Les consignes et la gamme sont respectées. Les outillages choisis parmi les matériels préparés et vérifiés, sont adaptés et correctement utilisés. Les moyens de manutention sont correctement mis en œuvre. Les éléments d'assemblage et les pièces sont : - nettoyés, - contrôlés, - échangés si nécessaire, - rangés et ordonnancés en préparation de l'activité de remontage. Le sous-ensemble, le composant est démonté sans détérioration.					3,5
Remonter le sous ensemble, le composant avec les pièces de rechange (neuves ou réparées) : - manutentionner, - assembler, - régler.	Les consignes et la gamme sont respectées. Les outillages choisis parmi les matériels préparés et vérifiés, sont adaptés et correctement utilisés. Les moyens de manutention sont correctement mis en œuvre. Le composant est remonté : - sans erreur - sans détérioration, Le composant est réglé selon procédures.					3,5
Maîtriser les risques tout au long de l'intervention.	Les activités de manutention n'interfèrent pas sur la sécurité des personnes et des biens. Les risques sont identifiés et les mesures de prévention respectées. Le plan de prévention est compris et appliqué.					1
		S/Total évaluation CP2.2	0,0	10		
<b>CP2.3 QUALIFIER SES ACTIONS AU SEIN DE SON INTERVENTION.</b>						
Identifier dans le dossier de préparation les critères d'acceptabilité de la réparation effectuée sur le composant ou le sous ensemble.	Les grandeurs à vérifier sont identifiées. Les valeurs attendues sont connues. Leurs valeurs limites d'acceptabilité sont connues.					0,5
Localiser sur le composant ou le sous ensemble les points de mesure.	Les points de mesure sont localisés sans erreur et permettent de définir : - tension, continuité, ..., - pression, température, - jeux, dimensions, couples, forces, vitesses, ...					1
Vérifier le bon état et la conformité des matériels et des outillages préparés pour la qualification de l'intervention.	Les outillages et les matériels, sont rassemblés et vérifiés. Toute indisponibilité est signalée.					0,5
Mettre en œuvre les procédures de qualification. Effectuer la mesure des grandeurs	Les appareils de mesure, de contrôle sont correctement calibrés. Toutes les mesures des grandeurs sont effectuées dans le respect des procédures et des matériels. Les résultats sont conformes à l'existant et exploitables.					1

Valider son intervention ou effectuer les réglages complémentaires.	L'avis de qualification ou de réglage complémentaire est conforme en comparaison des résultats attendus et des mesures effectuées. Les limites de ses compétences sont prises en compte.					0,5	
Maîtriser les risques tout au long de l'intervention.	Les risques sont identifiés et les mesures de prévention respectées. Le plan de prévention est compris et appliqué.					0,5	
					S/Total évaluation CP2.3	0,0	4
<b>CP2.4 ADAPTER UN COMPOSANT, UN SOUS ENSEMBLE.</b>							
Situer le composant, le sous ensemble.	La localisation est sans erreur.					0,25	
Rassembler et vérifier les outillages et matériels prescrits.	Les outillages sont vérifiés. Les consommables, les pièces de rechanges sont rassemblés. Les moyens de manutention sont vérifiés.					0,25	
Analyser l'état du composant : - contrôle visuel, - contrôle dimensionnel, - contrôle géométrique.	L'anomalie est identifiée. Si besoin est : - L'opération de réparation complémentaire est proposée ou définie, - Les limites de ses compétences sont prises en compte.					0,25	
Réaliser les opérations élémentaires d'adaptation et d'assemblage : - tracer, scier, percer, tarauder, - cintrer, cisailier, - meuler, - ajuster, - piétagage, collage, - soudage à plat. Ces opérations restent simples et résolvent obligatoirement une problématique de maintenance.	Les pièces s'assemblent dans le respect des jeux fonctionnels.  Les opérations sont effectuées dans le respect de mise en œuvre des outillages et des moyens de production.  Les limites de ses compétences sont prises en compte.					2	
Maîtriser les risques tout au long de l'intervention.	Les risques sont identifiés et les mesures de prévention respectées. Le plan de prévention est compris et appliqué.					0,25	
					S/Total évaluation CP2.4	0,0	3
<b>CP2.6 METTRE EN ŒUVRE LES MESURES DE PREVENTION ET DE PROTECTION.</b>							
Choisir et rassembler les équipements de protection	Tous les équipements sont choisis et rassemblés au regard du dossier de préparation					0,5	
Vérifier le bon état : - des équipements de protection individuelle (E.P.I.), - des équipements individuels de sécurité (EIS)*, - des équipements de protection collective (EPC)*.	L'état est vérifié. Les défauts sont signalés. Le remplacement est demandé si nécessaire.					1	
Appliquer les mesures définies : - mettre en œuvre des équipements de protection individuelle (E.P.I.), - utiliser des équipements individuels de sécurité (EIS), - mettre en œuvre des équipements de protection collective (EPC)*.	Les procédures sont respectées La mise en œuvre est correcte.					1	
Gérer les équipements de protection.	Les équipements de protection sont remis dans les étuis, mobiliers et locaux réservés à ces éléments de sécurité. Les équipements défectueux sont triés et proposés à leur remplacement					0,5	
					S/Total évaluation CP2.6	0,0	3
Observations générales :	Correcteur(s) :				Note proposée	0,0	20